

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 147

présenté par
Mme Limon

ARTICLE 14

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« prescriptions des »

les mots :

« conditions prévues aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.